

STATION D'ÉPURATION DE BONNERT

Rue de la Côte Rouge 9, 6700 Bonnert
secteur d'exploitation : Sud 1
chef d'équipe : Ch. Michel



PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

SOUS-BASSIN HYDROGRAPHIQUE : Moselle

ZONE D'INFLUENCE : Bonnert

CAPACITÉ NOMINALE : 700 équivalents-habitants

MISE EN SERVICE : 1977

REPRISE PAS L'AIVE : 1992

GESTIONNAIRE : AIVE

COÛT ANNUEL DE FONCTIONNEMENT PAR EH : 20 €

DÉBIT JOURNALIER : 105 m³ / jour

FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT : Région wallonne

FINANCEMENT DE L'EXPLOITATION : SPGE, par le CVA

INTÉGRATION DE LA STATION DANS L'ENVIRONNEMENT

Toutes les dispositions constructives ont été prises pour limiter les nuisances sonores et olfactives et intégrer parfaitement la station dans le site choisi :

- pompe à boues immergée, ouvrages ne dépassant pas de plus d'un mètre le niveau du sol, plantation d'une haie et d'arbres haute-tiges tout autour de la station, ...

TÉLÉTRANSMISSION

La station est munie des outils informatiques et de télécommunication permettant la télégestion et la télésurveillance de l'ouvrage. Ces équipements assurent un contrôle à distance et une surveillance permanente de l'ouvrage.



Normes et rendement 2013

DBO₅ : 8 mg O₂ / litre en sortie
Norme max. : 30 mg O₂ / litre

DCO : 30 mg O₂ / litre en sortie
Norme max. : 125 mg O₂ / litre

MES : 15 mg / litre en sortie
Norme max. : 60 mg / litre



Circuit des eaux usées

Les eaux usées de l'entité de Bonnert sont amenées par le collecteur. Elles s'écoulent gravitairement dans un déversoir d'orage à lame déversante afin de limiter le débit entrant dans la station.

La surverse est envoyée vers le ruisseau la Scherbach.

Les eaux usées passent par un dégrilleur automatique afin de retenir les déchets solides. Elles transitent ensuite par un dessableur qui retient les sables par décantation. Ces derniers sont stockés dans un bac spécifique.

Le traitement biologique par « boues activées » est réalisé dans un bassin d'aération. Dans ce bassin, les polluants dissous dans les eaux usées sont consommés par les bactéries du milieu en présence d'oxygène. Cet oxygène leur est fourni par un aérateur de surface suspendu à un pont racleur rotatif. Une turbine assure le brassage de l'eau, qui se charge en oxygène au contact de l'air. Ce brassage permet également de maintenir la biomasse épuratrice en suspension et d'assurer sa circulation dans le bassin.

La dernière étape du traitement consiste à séparer les eaux épurées de la boue formée par les bactéries qui s'y sont développés. Cette phase de séparation est réalisée par décantation dans un clarificateur. Les boues décantées en sont extraites par l'intermédiaire d'une pompe de recirculation.

L'eau épurée est rejetée dans la Scherbach via un déversoir Venturi permettant la mesure de débit en sortie.

Circuit des boues

Les boues secondaires sont renvoyées dans le bassin d'aération à l'aide d'une pompe de recirculation. Une partie de ces boues est extraite du système et constitue les « boues en excès » issues de la multiplication des bactéries. Ces dernières sont envoyées dans des lits de séchage où elles sont épaissies.

Après épaississement, les boues sont envoyées à la station d'Arlon où elles sont déshydratées dans un filtre presse avant d'être valorisées en agriculture.

L'AIVE à votre écoute ...

- www.aive.be
- infoligne@aive.be

Service de garde

- 0800 94 894

AIVE : Association intercommunale pour la protection et la valorisation de l'environnement.

CVA : le coût-vérité assainissement est la fraction du coût de l'eau de distribution qui sert à financer l'assainissement.

DBO₅ : la demande biologique en oxygène sur 5 jours est un indicateur permettant de contrôler le bon fonctionnement d'une station.

DCO : la demande chimique en oxygène est un indicateur permettant de contrôler le bon fonctionnement d'une station.

Équivalent-habitant : quantité moyenne de pollution produite par une personne en une journée.

MES : le taux de matières en suspension est un indicateur permettant de contrôler le bon fonctionnement d'une station.

